Informations Pratiques

La circulation sera modifiée du 20 mars au 10 novembre 2017.

La circulation sera basculée à
2 x 1 voie au lieu de 2 x 2 voies
et la vitesse sera réduite à 70Km/h.

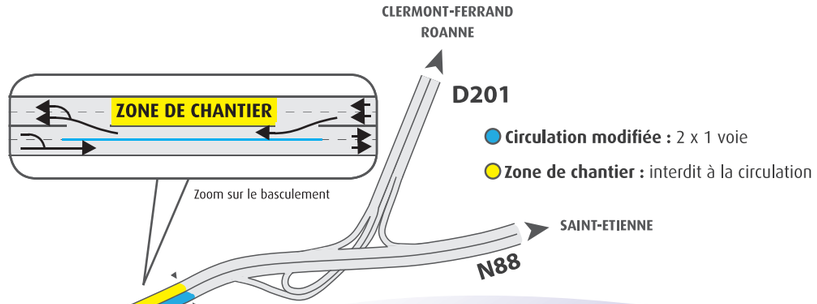

Circulation modifiée : 2 x 1 voie

Zone de chantier : interdit à la circulation

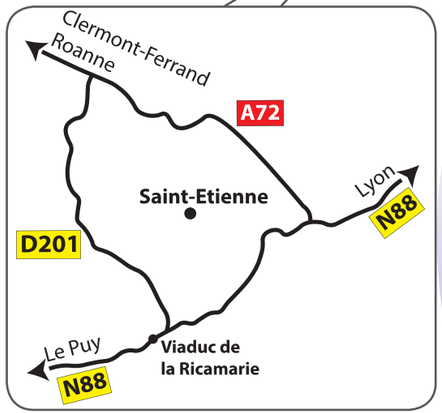

Le trafic, Sens ST-Etienne vers Le Puy / Pic entre 16h et 19h

Le trafic, Sens Le Puy vers ST-Etienne / Pic entre 7h et 9h

Pas d'activité du chantier la nuit, Dimanche et jour fériés, Cependant la circulation reste basculée.

Dans la mesure du possible, il est préférable de priviligier les déplacements en dehors des heures de pointe.
Le covoiturage est encouragé.

Direction Intérdépartementale des Routes Centre-Est
228 rue de Garibaldi 69446 Lyon cedex 03.
Pôle Communication : Pcom.Sg.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Conception, réalisation et photographies : DIR Centre-Est

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

DIR
CENTRE-EST

Décembre 2016

REPARATION DU VIADUC DE LA RICAMARIE

RN88

PHASE 2

Réparation des tabliers
Voies St-Etienne vers Le Puy

Le Maitre d'ouvrage :
DIR Centre-Est
Le Maitre d'oeuvre :
DIR Centre-Est / SIR Lyon / Pôle Ouvrage d'Art
Entreprise :
Groupement Freyssinet / VCF TP
Coordonnateur SPS :
Presents.

+ d'infos www.dir-centre-est.fr

Un peu d'histoire...

Le viaduc de la Ricamarie est un ouvrage en béton précontraint, construit en 1965, dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RN88 pour relier St-Etienne et la Haute-Loire. Aujourd'hui, il supporte un trafic moyen supérieur à 60 000 véhicules/jour.

Pourquoi de tels travaux ?

Le viaduc a subi les affres du temps : dégradation des bétons, usure des chaussées et des joints de chaussées, affaiblissement structurel.

Objectifs de l'opération

Renforcer structurellement l'ouvrage.

Améliorer la sécurité des usagers et l'exploitation de l'ouvrage.

Réparer les nombreuses dégradations des bétons faites par le temps et par les ruissellements d'eau.

Supprimer les joints de chaussée intermédiaires, pour limiter les nuisances sonores.

Donner une durée de vie de 100 ans à l'ouvrage.

Remplacement des joints chaussées

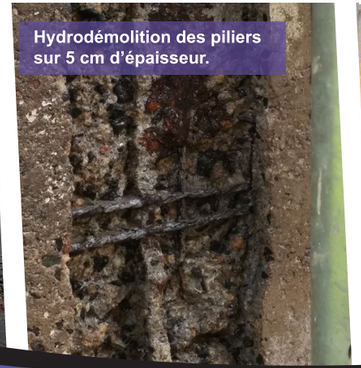

Hydrodémolition des piliers sur 5 cm d'épaisseur.

Dégradation du béton situé sur la partie supérieure d'un pilier de l'ouvrage.

Quelques Chiffres

10,5 millions
Coût global de l'opération

100%
Financé par l'etat

3 ans
Durée globale des 3 phases (2016-2018)

257 mètres
Longueur de l'ouvrage

24 mètres
Hauteur de l'ouvrage

6 piles
Nombre de piliers

Le calendrier de l'opération.

(Les périodes pourront être modifiées selon les aléas du chantier)

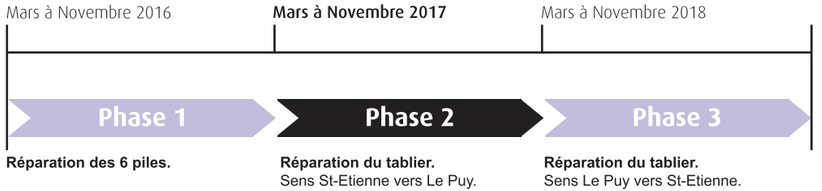

Les travaux de la phase 2

Ils consistent en la démolition et reconstruction des têtes de piles, la reprise de l'ensemble des superstructures (dispositif de retenue, enrobés...).
Ils nécessitent une totale libération des voies en chantier.
Ils se dérouleront du 15 février au 10 novembre 2017.
La phase 2 concerne le Viaduc sens Saint-Etienne > Le Puy.